



## **Manif'Action devant l'ASE Mercredi 13 juin 2018 Prise de Parole**

Nous sommes ici devant les locaux des services de l'ASE (l'Aide Sociale à l'Enfance) du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour dénoncer les conditions dans lesquelles sont accueillis certains mineurs isolés étrangers. En Eure-et-Loir les mineurs sont répartis par l'ASE entre différents foyers mais aussi à l'hôtel Métropole près de la place Drouaise à Chartres. Dans cet hôtel, ces jeunes sont livrés à eux mêmes, en l'absence de visite de travailleurs sociaux, de salle commune où prendre les repas et discuter, dans des conditions d'hygiène déplorable, et ne sont pas scolarisés.

Les collectifs pour la Régularisation des Sans-Papiers et Eure-et-Loir Terre d'Accueil dénoncent cette situation depuis des mois, notamment le 21 novembre dernier lors de la journée mondiale des droits de l'Enfant. A plusieurs reprises nous avons interpellé le Conseil Départemental et la préfète d'Eure-et-Loir sur cette situation inacceptable. A chaque fois, ces responsables nous ont répondu que les modalités de cet accueil ne posaient pas de problème, étaient conformes à la réglementation, se fiant à la communication de l'ASE bien que celle-ci ne corresponde pas à la réalité vécue par les jeunes.

Ce déni n'a fait que permettre à la situation d'empirer jusqu'à l'agression violente, à l'hôtel, de l'un de ces jeunes qui a eu toutes les peines du monde pour pouvoir déposer plainte. D'autres ont dû passer la nuit dehors et doivent désormais subir les menaces et intimidations de la gérante de l'hôtel et de son entourage. **Cette situation ne peut plus durer : l'ASE doit immédiatement retirer les mineurs hébergés dans cet hôtel et leur trouver une place dans une structure adaptée à leur situation.** Les autorités doivent aussi trouver une solution pour les populations précaires hébergées à l'hôtel qui subissent les mêmes conditions d'hébergement.

Plus largement, pour faire face à sa mission d'accueil des mineurs isolés, le Conseil Départemental doit rompre avec sa politique "low cost" qui empêche les travailleurs sociaux de pouvoir remplir leur mission dans des conditions satisfaisantes. Le Conseil Départemental doit permettre à tous les jeunes qu'il a en charge, français comme étranger, de grandir dans un environnement sain et protecteur. **Quelques dizaines de places supplémentaires dans les structures existantes sont immédiatement nécessaires pour que ces jeunes bénéficient de la prise en charge éducative dont ils ont besoin et à laquelle ils ont droit.**

Et nous n'oublions pas non plus que de nombreux jeunes se voient dénier tout droit car leur minorité n'est pas reconnue, alors qu'ils ont des papiers indiquant qu'ils sont mineurs. Il faut que soit prise la mesure du danger que représente le fait de les laisser à la rue, et que leur situation soit l'objet d'une évaluation digne de ce nom.

La préfète d'Eure-et-Loir et les services de l'Etat doivent veiller plus étroitement à la qualité de la prise en charge de ces mineurs pour que la France soit à la hauteur de ses engagements internationaux en matière de respect des droits de l'Enfant.